

APPENDICE

COMMUNIQUÉ ET DÉCLARATION CONSÉCUTIFS À LA RÉUNION TENUE À ROME PAR LES
MINISTRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DES PAYS MEMBRES DE L'OTAN

COMMUNIQUÉ FINAL

Le Conseil de l'Atlantique Nord réuni en session ministérielle à Rome les 26 et 27 mai 1970 a réaffirmé que l'alliance demeure indispensable à la sécurité de ses membres et leur permet de rechercher ensemble comment progresser vers l'établissement de relations internationales plus stables dans le cadre desquelles les problèmes qui divisent encore l'Europe pourraient être résolus.

2. Les ministres ont de nouveau exprimé la détermination de leurs gouvernements de résoudre ces problèmes grâce à un processus de négociation. Ils ont reconnu que cette recherche de la paix requiert de la part des alliés un esprit de véritable solidarité, le maintien de leurs forces défensives et la pratique de consultations approfondies et menées en temps utile.

3. Les ministres sont convenus qu'il ne suffit pas de discuter dans l'abstrait de la sécurité européenne. Les causes d'insécurité sont identifiables, elles trouvent essentiellement leur origine dans des conceptions opposées des intérêts nationaux, et leur élimination exigera de patients efforts. Toutefois, les alliés restent, pour leur part, disposés à négocier dans tout cadre approprié les problèmes concrets dont la solution renforcerait la sécurité de l'Europe. Le succès que rencontreront les efforts dans la poursuite d'une véritable diminution de la tension témoignera de la disposition des pays intéressés à traiter sérieusement des problèmes essentiels relatifs à la sécurité.

4. Les ministres ont rappelé que la paix, pour être durable, doit reposer sur le respect universel de l'égalité souveraine, de l'indépendance politique et de l'intégrité territoriale de chaque État européen, quel que soit son régime politique ou social, du droit de sa population de forger son propre avenir, en dehors de toute menace d'intervention étrangère, de coercition ou de contrainte.

5. Les ministres ont rappelé leurs déclarations antérieures sur la situation en Méditerranée. Ils ont examiné et approuvé un rapport à ce sujet établi par le Conseil en session permanente conformément à la demande qui lui avait été adressée à la session de décembre 1969. Compte tenu des conclusions présentées dans ce rapport, les ministres ont estimé qu'ils avaient des raisons d'exprimer à nouveau l'inquiétude que leur inspire la situation dans cette région: ils ont souligné une fois de plus l'importance de consultations fréquentes et approfondies entre les alliés sur cette ques-

tion ainsi que la nécessité d'une constante vigilance. Ils ont chargé le Conseil en session permanente de continuer à examiner attentivement l'évolution de la situation en Méditerranée et de leur faire un rapport détaillé à ce sujet.

6. A leur réunion de Washington en avril 1969, les ministres se sont proposé de rechercher avec l'Union soviétique et les autres pays d'Europe orientale, quelles questions concrètes se prêteraient le mieux à des négociations fructueuses permettant de réduire la tension et de favoriser la coopération en Europe et à l'adoption de décisions constructives à cette fin. Le Conseil a procédé par la suite à un examen détaillé de ces problèmes, et lors de leur réunion de décembre 1969, les ministres ont déclaré que les gouvernements alliés poursuivraient et intensifieraient leurs contacts, leurs discussions ou leurs négociations par toutes les voies appropriées, bilatérales ou multilatérales. Ils ont ajouté qu'ils resteraient attentifs à tout signe que l'Union soviétique et les autres pays d'Europe orientale donneraient d'une disposition favorable à ces discussions. De tels progrès dans ces discussions et ces négociations, ont-ils déclaré, aideraient à assurer le succès de toute conférence réunie ultérieurement pour discuter et négocier les problèmes importants de la coopération et de la sécurité en Europe, et à laquelle participeraient, bien entendu, les membres nord-américains de l'alliance.

7. Les ministres ont relevé avec satisfaction l'ouverture ou la poursuite des diverses conversations et négociations dont les membres de l'alliance ont pris l'initiative et qu'ils ont activement conduites pendant les six mois qui se sont écoulés depuis décembre 1969. Parallèlement, de nombreux autres contacts se sont développés entre l'Est et l'Ouest. Les alliés se sont consultés de façon approfondie et continueront à le faire en ce qui concerne toutes ces initiatives et tous ces contacts.

8. La République Fédérale d'Allemagne avec l'appui compréhensif de ses alliés a engagé des conversations avec l'URSS, la Pologne et la RDA en vue d'améliorer la situation en Europe centrale. Les alliés considèrent ce fait comme encourageant. Ils expriment l'espoir que ces conversations aboutiront à des résultats et ne seront pas compromises par la présentation d'exigences inacceptables. Les efforts ainsi déployés en vue de la solution des problèmes pendants et de la réalisation d'un *modus vivendi* en Allemagne qui